

Au cours de l'action et durant plus d'une année, nous avons dû utiliser Internet puis les médias pour convaincre les citoyens de nous rejoindre et faire de la question du droit au logement une priorité politique. Des images ont été tournées et certaines diffusées sur notre site. Elles sont le témoin de cette réalité. Pendant et depuis, ce sont surtout les images des médias qui ont eu le monopole de montrer, ce sont des points de vues extérieurs qui ont relaté et dit comment et pourquoi. Nous avons souhaité reprendre la parole et faire du film une partie intégrante de l'action. Qu'il montre les vérités et les réalités de chacun.

Le film raconte l'espoir et les désillusions, les engagements et les manipulations des politiques, la puissance des médias.

Le film est surtout une nouvelle force et un nouveau souffle pour prolonger le combat. Convaincre les citoyens qu'ils peuvent et doivent agir pour que soient respectés les droits humains. Affirmer la nécessité de continuer à se battre car aujourd'hui, le constat nous le connaissons, la loi a été votée mais elle n'est pas appliquée. Mettre les politiques en face de leurs responsabilités et leurs rappeler les promesses électorales.

Le film est aussi un outil qui nous permettra de continuer à lutter, sans être tributaire d'aucune aide publique ou privée. Les bénéficiaires, si bénéficiaires il y a, seront reversés intégralement à l'association pour écrire l'Acte 2.

Les valeurs de notre République, ces droits fondamentaux pour lesquels nos ancêtres se sont battus, sont un héritage précieux. Nous nous devons de le défendre âprement pour le transmettre intact à nos enfants.

Il y a urgence. C'est un choix de société mais aussi de dignité et de modernité qui désormais s'impose à nous tous.

Jean-Baptiste Legrand
Président de l'Association Les Enfants de Don Quichotte

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS : ACTE 1

26 OCTOBRE 2006 Augustin Legrand et Pascal Oumaklouf deviennent volontairement SDF.

2 DÉCEMBRE 2006 Les Enfants de Don Quichotte tentent un premier campement place de la Concorde. Ils sont mis en échec par la police.

16 DÉCEMBRE 2006 Ils installent 100 tentes sur le Canal St Martin à Paris.

18 DÉCEMBRE 2006 Nicolas Sarkozy, candidat en campagne, promet que « d'ici deux ans, plus personne ne sera obligé de dormir dehors et d'y mourir de froid ».

24 DÉCEMBRE 2006 La Charte du Canal St Martin est rédigée par les Enfants de Don Quichotte. Elle sera très vite signée par de très nombreuses associations et bientôt les partis politiques de tous bords la signent.

26 DÉCEMBRE 2006 Catherine Vautrin accepte de recevoir les Enfants de Don Quichotte. L'association lui remet la Charte du Canal St Martin.

27 DÉCEMBRE 2006 La ministre déléguée annonce une série de mesures sur l'hébergement des sans-abri (modifications des horaires et allocations de 70 millions d'euro).

31 DÉCEMBRE 2006 Jacques Chirac annonce dans ses vœux son souhait de voir le gouvernement créer « un droit au logement opposable ».

8 JANVIER 2007 Après une semaine de négociations, Jean-Louis Borloo, ministre du Logement, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, annonce des mesures de réforme totale du système d'hébergement d'urgence. Près d'un milliard d'euro débloqué en urgence permettant de construire 80.000 logements très sociaux et 27100 places d'hébergements supplémentaires.

5 MARS 2007 La loi sur le « droit au logement opposable » est votée au Parlement. Elle met le logement au même rang que le droit à l'éducation ou à la santé. Les associations appelaient cette loi de leurs vœux depuis des années.

OCTOBRE 2007 Le budget pour l'année 2008 est présenté au Parlement.

Les Enfants de Don Quichotte, la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique et ATD quart-monde dénoncent ensemble ce budget, qui ne permettra pas de mettre en œuvre le droit au logement opposable. François Fillon les reçoit à Matignon et leurs expliquent que les moyens prévus sont suffisants.

15 DÉCEMBRE 2007 Les Enfants de Don Quichotte, très vite soutenus par d'autres associations, posent un campement devant Notre-Dame de Paris, sur les quais de la Seine. Ils sont violemment évacués par la Police. François Fillon convoque à Matignon toutes les associations spécialisées sur les problèmes de logement et d'hébergement, dont les Enfants de Don Quichotte. Il nomme un député chargé de faire un rapport préconisant les mesures à mettre en œuvre pour faire face à la crise du logement. Les associations se réunissent en collectif et travaillent les «treize engagements» qu'elles considèrent comme indispensables.

FIN JANVIER 2008 Le rapport du député est remis au Premier Ministre. Il ne reprend que très partiellement les 13 engagements préconisés par les associations. En sortant de Matignon, elles sont déçues, voire « en colère » et promettent une nouvelle mobilisation.

21 FÉVRIER 2008 La première « nuit solidaire pour le logement » est organisée par le collectif d'associations. Elle réunit plus de 10 000 personnes place de la République à Paris. Le Gouvernement reste muet à leurs revendications.

19 MAI 2008 Le documentaire *Enfants de Don Quichotte - Acte 1* réalisé par Augustin Legrand, Jean-Baptiste Legrand et Ronan Dénécé est présenté à la Semaine de la Critique du Festival de Cannes dans le cadre de la Journée particulière : Cinéma et Politique.

20 MAI 2008 La justice reconnaît pour la première fois le droit opposable au logement à une famille mal logée dont la demande de logement n'avait pas été jugée « urgente » par la préfecture.

AUJOURD'HUI Les associations désormais unies continuent le combat. Elles en appellent à l'engagement de tous. Pour que le logement soit dans les faits une priorité nationale.

RAPPEL... LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

« Le droit à un logement décent et indépendant, [...] est garanti par l'État à toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière et dans des conditions de permanence [...], n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir » Le droit au logement opposable génère ainsi la possibilité d'entamer un recours contre l'Etat dans le cas où ce dernier ne proposerait pas un logement décent dans un délai imparti à un ménage qui en aurait la nécessité.

Déclaré responsable par la justice, l'Etat se verrait alors contraint à l'indemnisation du plaignant.

L'application de cette loi est définie au travers de deux grandes étapes :

- dès la fin de l'année 2008, le droit au logement opposable pourra concerner les personnes les plus démunies : SDF, femmes seules et ayant charge d'enfant ainsi que les revenus les plus modestes.
- Enfin, dès le 1er janvier 2012, le droit au logement opposable s'étendra à toutes les personnes dont le logement sera jugé insalubre, indigne ou dangereux.

ENFANTS DE DON QUICHOTTE (ACTE I)

UN FILM DE RONAN DÉNÉCÉ AUGUSTIN LEGRAND & JEAN-BAPTISTE LEGRAND



AU CINÉMA LE 22 OCTOBRE



CENTRALE ÉLECTRIQUE EN ASSOCIATION AVEC MNP ENTREPRISE ET LOVE STREAMS AGNÈS B. PRODUCTIONS PRESENTE **ENFANTS DE DON QUICHOTTE (ACTE I)**
MONTAGE ANITA ROTH MONTAGE SON MATHIEU DENIAU MIXAGE SON PHILIPPE GRIVEL POST-PRODUCTION BANC PUBLIC
RÉALISATION RONAN DÉNÉCÉ, AUGUSTIN LEGRAND ET JEAN-BAPTISTE LEGRAND



www.lesenfantsdedonquichotte.com

SYNOPSIS

Le 26 octobre 2006, Augustin Legrand et Pascal Oumaklouf, de simples citoyens, décident de vivre dans la rue, au plus proche des sans-abri afin de les fédérer et de les amener à exiger le respect de leurs droits fondamentaux. Véritable camp retranché, le Canal Saint-Martin fut pendant plusieurs mois le lieu d'une nouvelle résistance. Voici l'histoire de leur combat dont ce film est un prolongement, une arme et un outil.

« Je viens de visionner un film extraordinaire *Enfants de Don Quichotte (Acte 1)*. Un témoignage très fort sur une situation sociale inadmissible. (...)

A cette époque de richesse, et en plus dans une des villes les plus riches du monde, Paris, il est inadmissible de voir encore cette situation d'indigence. C'est inadmissible, car le droit au logement est garanti dans la charte des droits sociaux des Nations Unies. Mais, le grand mérite des *Enfants de Don Quichotte (Acte 1)*, ce n'est pas seulement la dénonciation sociale ; c'est que le film développe toute la mobilisation et l'impact qu'a fait dans la conscience des français l'appel des sans toit. Et, ils suivent ces changements de la réalité.

Extraordinaire ! Et encore une fois, les Enfants de Don Quichotte rappellent qu'il est toujours possible de changer la réalité, d'appeler à la solidarité car nous avons beaucoup de ressources. »

Fernando Solanas, témoignage vidéo diffusé avant la projection du documentaire Enfants de Don Quichotte (Acte 1) lors de la journée particulière « Cinéma et Politique » de la Semaine de la Critique - Cannes 2008

INTERVIEW AUGUSTIN LEGRAND Fondateur des Enfants de Don Quichotte

COMMUNICATION SANS FRONTIÈRES : Nicolas Sarkozy s'est donné 2 ans après son élection pour faire en sorte que plus personne ne dorme dans la rue : pouvez-vous nous décrire la situation telle qu'elle est aujourd'hui ?

AUGUSTIN LEGRAND : Catastrophique. Il y a eu une sensibilisation de l'opinion pendant l'opération du Canal St Martin, et le dossier est devenu épineux pour les pouvoirs publics. À ce moment-là, Nicolas Sarkozy, en campagne, a fait des promesses. Elles ont été entendues par les 50% des français qui disent avoir peur de se retrouver dans la rue. Une fois élu, le Président n'a rien fait pour tenir sa promesse. Le Plan « Borloo » qui a été mis en place pour sortir de la crise du Canal était intéressant. Il permettait de « fluidifier » le système : du logement social devait être construit massivement. Une partie de ces logements sociaux devait être réservée pour des personnes qui vivent en centre d'hébergement de longue durée et qui pourraient vivre de manière autonome. Ce qui aurait libéré suffisamment de places pour les personnes à la rue ou en centre d'hébergement d'urgence. Ce plan n'a été que partiellement mis en œuvre. Il n'y a eu que très peu de logements mis en chantier, et encore moins de réserves pour les sortants de centre d'hébergement. Cela a créé une embolie du système qui fait qu'aujourd'hui, nombreux sont ceux qui n'ont pas accès à l'hébergement ou au logement. Nous avons alerté Mme Boutin, M. Fillon et M. Sarkozy, en été et automne 2007. Ils ne nous ont pas écoutés. Nous avons tenté de mettre des tentes devant Notre-Dame, ils nous ont évacués, mais Fillon nous a reçus trois jours plus tard et a mis en place une « commission ». Un collectif s'est formé, entre toutes les plus importantes associations traitant de la précarité et du logement, qui a fait une synthèse des mesures à mettre en œuvre pour éradiquer ce problème de mal-logement, comme les Anglais ou les pays nordiques ont su le faire. Le gouvernement n'a pas voulu écouter, et seul un énigmatique plan sous-financé a été mis en œuvre. Nous avons interpellé le Président, mais à ce jour il n'a pas donné suite. Ce qui est sûr, c'est que sa promesse ne sera pas tenue.

CSF : Regrettez-vous d'avoir refusé, en septembre 2007, le poste de chargé de mission pour la Mission du Plan Grand Froid que vous offrait Marie-Christine Boutin ?

AL : Absolument pas ! Ce que l'on m'a proposé c'est de piloter le Plan Grand Froid, sans moyens supplémentaires. C'est-à-dire mettre à l'abri dans des gymnases, dans des casernes militaires, pour quelques jours quand il fait froid. Dès que la température remonte, les gars sont mis dehors ! C'est exactement ce contre quoi on s'est battu et on se bat encore... Nous pensons qu'il faut héberger dans la durée, dans des conditions dignes et décentes. Avec un accompagnement de qualité, qu'il soit psychologique ou médical, pour sortir des addictions, pour sortir de la rue.

CSF : Que pensez-vous des solutions apportées par le Ministre du Logement, comme la maison à 15 euros proposée depuis avril 2008 ?

AL : Pourquoi pas ! C'est comme la maison à 100 000 euros de Borloo, je crois que 80 ont été construites en France depuis son lancement. Ce n'est pas avec cette maison à 15 euros que l'on va résoudre la crise du logement, mais cela peut être bien pour certains ménages.

L'accession sociale à la propriété n'est pas une mauvaise chose, mais penser que tout le monde sera propriétaire est une utopie. Il faudra toujours un parc locatif social important. Un autre exemple : Aujourd'hui les associations spécialisées considèrent — et les pouvoirs publics partagent le diagnostic — qu'il y a 600 000 logements insalubres en France. Le gouvernement s'est fixé, après notre action de décembre 2007, un objectif de 12 000 logements par an. Vous vous rendez compte du décalage entre les besoins et la réponse politique.

CSF : On parle souvent des « SDF » lors des périodes d'hiver, qu'en est-il on été, ou le reste de l'année ?

AL : On meurt plus à la rue en été qu'en hiver ! C'est encore plus dur l'été car on ne peut se protéger contre la chaleur. Et les vacances scolaires sont souvent fatales : moins de bénévoles, moins de personnel, de nombreux centres d'hébergement ferment. C'est incroyablement que l'on continue à fermer ces centres en été !

CSF : Comment vivez-vous le fait de vous battre contre les moulins à vent politiques ?

AL : C'est vous qui le dites... Je pense que c'est un combat que l'on peut et que l'on doit gagner. Ce qui est dur, c'est de se rendre compte que les politiques ne s'intéressent au sujet que quand il est dans l'actualité et que finalement il faut mettre une pression permanente sur nos gouvernants. C'est lassant ! Surtout quand tu démontres par A+B que c'est bon pour la cohésion sociale, que c'est bon pour notre économie, que c'est cohérent, etc... Il n'y a rien qui devrait freiner une action forte contre le mal-logement. Aucune logique ne peut aller contre...

CSF : De nombreuses associations « s'occupent » des « SDF » depuis des années, pensez-vous avoir bousculé des « intérêts » divers et variés, y compris associatifs, en lançant vos opérations ?

Quelles sont vos relations avec les autres ONG et les associations caritatives, comment vous positionnez-vous vis-à-vis de ceux qui agissent depuis longtemps ?
AL : Au début, il y a eu une peur, une incompréhension de la part des associations « institutionnelles ». Elles ne nous connaissaient pas et ne savaient pas ce que nous voulions. Elles n'ont pas compris notre intention première qui était de leur donner la parole, de leur permettre de négocier auprès du gouvernement. Sans le savoir, on entrainait dans un jeu de quilles et il fallait veiller à faire tomber uniquement celles qui n'étaient pas bonnes. Comme on ne cherche pas à devenir gestionnaires, on ne cherche pas à s'institutionnaliser et à récolter des dons, on n'a pas trop bousculé les intérêts. Finalement, on s'en est plutôt bien sorti et on a fini par rencontrer à peu près tout le monde et on s'apprécie. On a pris la place du maillon manquant dans la chaîne. Le porte-voix qui permet de faire entendre plus fort leurs idées.

CSF : Comment les Enfants de Don Quichotte sont-ils financés aujourd'hui ? Recevez-vous des dons du public ?

AL : Au début nous nous sommes autofinancés, chacun des membres et quelques amis ont fait des dons à l'association. En décembre dernier, pour Notre-Dame, nous avons reçu des dons de quelques personnes qui nous ont permis de financer les tentes.

CSF : Pensez-vous que les médias entretiennent l'exploitation de la souffrance comme une forme de divertissement ?

AL : Non. Mais je pense qu'il leur faut du sensationnel pour satisfaire leurs « clients », et c'est dommage. Malheureusement, c'est la souffrance qui est la plus sensationnelle.

CSF : Certains de vos détracteurs vous accusent de mégalomanie ou d'être avides de publicité. Votre sœur, nu, dans la Seine, a fait pas mal de vagues...

AL : Je le comprends, mais pour attirer l'attention encore une fois il faut du sensationnel. Sauter dans la Seine a permis à notre site internet d'être visité trois ou quatre fois plus, il a permis aux médias de parler des sans-abri, c'était le but recherché.

CSF : Comment justifiez-vous votre présence cette année à Cannes, l'un des festivals les plus « strass et paillettes » du monde ?

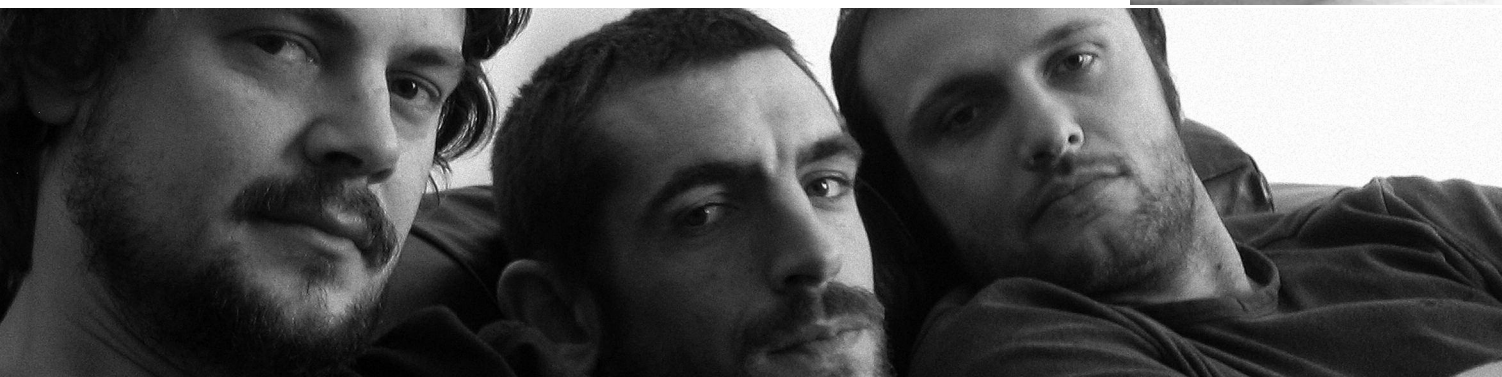
AL : Je le justifie simplement par le fait que c'était important d'y être, avec un film « politique » qui retrace l'action. C'était important car il faut occuper tous les espaces disponibles. Il faut que l'on parle de ce que vivent les gens dehors, de comment on est gouvernés. Nous voulons transmettre et le cinéma est un média, indépendant, qui nous permet de raconter notre vérité. Quand Michael Moore est à Cannes, cela ne choque personne, parce qu'il est strass et paillettes. Nous y étions avec Maro et Ahmed, deux anciens du canal. On a parlé du film, mais aussi et surtout du problème, et c'est ça qui importe. De plus, le film permet de comprendre ce que nous avons vécu, comment nous l'avons vécu, qui nous sommes... C'est important que le grand public ait accès à cela, sans le prisme que peuvent être les médias. Le film va sortir en salles en octobre, et il devrait aussi permettre de rentrer de l'argent pour l'association (tous les bénéficiaires lui seront reversés), s'il marche !

CSF : Qu'est-ce qui vous révoite le plus aujourd'hui ?

AL : Que l'on ne tienne pas les promesses faites à des personnes qui n'ont plus rien et qui avaient retrouvé un peu d'espoir. Que l'on n'agisse pas, là où il est tellement cohérent d'agir. Que des « mesquineries budgétaires » fassent tant de mal.

CSF : Et ce qui vous satisfait le plus ?

AL : Un mouvement est en marche, depuis le vote de la loi DALO. C'est trop lent certes, mais la marche arrière n'est plus possible.



LES RÉALISATEURS

LES RÉALISATEURS

AUGUSTIN LEGRAND est comédien, il a joué dans plusieurs longs métrages. Il est le fondateur des Enfants de Don Quichotte.

RONAN DÉNÉCÉ a réalisé plusieurs courts-métrages dont *A la recherche de Mister K* sélectionné dans plusieurs festivals.

JEAN-BAPTISTE LEGRAND a produit *13 Tzameti* de Gela Babluani (Lion d'or du Futur à Venise 2005, Grand Prix du Jury à Sundance 2006) et *l'Héritage* de Gela et Temour Babluani.

Enfants de Don Quichotte (Acte 1) est leur premier film documentaire de long-métrage.

FICHE TECHNIQUE

RÉALISATEURS : Ronan DÉNÉCÉ, Augustin LEGRAND et Jean-Baptiste LEGRAND

SCÉNARIO : Ronan DÉNÉCÉ, Augustin LEGRAND et Jean-Baptiste LEGRAND

MONTAGE : Anita ROTH

SON : Philippe GRIVEL (Post-production)

Une production CENTRALE ELECTRIQUE

En co-production avec MNP Entreprise et Love Streams agnès b. Productions

2008 / France / 1H17 / COULEUR / 35 mm / 1.66 / DTS Stéréo SR
N° de Visa : 120 463

Presse :
Elodie AVENEL
DARK STAR PRESSE
43 bd de Magenta
75010 Paris
Tel : 01 42 24 02 45
elodie@darkstar.fr

Distribution :
BODEGA FILMS
8 bd Montmartre 75009 PARIS
Sophie CLEMENT – 01 42 24 11 44
sophie@bodegafilms.com
Partenariats : Marilke FLEURY – 01 42 24 87 88
marilke@bodegafilms.com

ENFANTS DE DON QUICHOTTE

[Semaine
de la Critique]
CANNES 2008

(ACTE I)

UN FILM DE RONAN DÉNÉCÉ AUGUSTIN LEGRAND & JEAN-BAPTISTE LEGRAND



DARK STAR

CENTRALE ÉLECTRIQUE EN ASSOCIATION AVEC MNP ENTREPRISE ET LOVE STREAMS AGNÈS B. PRODUCTIONS PRESENTE ENFANTS DE DON QUICHOTTE (ACTE I)
MONTAGE ANITA ROTH MONTAGE SON MATHIEU DENIAU MIXAGE SON PHILIPPE GRIVEL POST-PRODUCTION BANC PUBLIC
REALISATION RONAN DÉNÉCÉ, AUGUSTIN LEGRAND ET JEAN-BAPTISTE LEGRAND

www.lesenfantsdedonquichotte.com

AU CINÉMA LE 22 OCTOBRE



BODEGA
FILMS